

FAITS DIVERS.

CHEMINS DE FER.—On lit dans un journal que les chemins de fer qui sillonnent la Grande-Bretagne représentent un capital de cinq millions de piastres. Sur le continent européen, les lignes de fer se multiplient et se croisent dans tous les sens. En montant dans un wagon en Écosse on peut, sans interrompre son voyage, sinon pour traverser de Dootres à Calais, ce qui se fait en deux heures, on peut, dison-nous, aller par chemin de fer à Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Dresde, Vienne et Trieste. D'ici à peu de temps, les villes que nous venons de nommer seront reliées à Varsovie, St. Pétersbourg, Moscou, Prague, Genève, Milan, Rome, Turin, Marseille, Madrid, Lisbonne, &c. Lorsque le réseau sera complet, on voyagera en Europe à raison de cinq cents milles par jour et les capitales aujourd'hui les plus éloignées se trouveront à trois jours de distance les unes des autres.

STATISTIQUE.

Il résulte du recensement qui a été opéré dernièrement par ordre du Congrès, que l'étendue territoriale des États-Unis s'est accrue depuis dix ans de 2,055,153 milles carrés à 3,235,572 milles carrés, non compris la superficie des grands lacs et des baies. L'augmentation de population provenant de cet accroissement de territoire a été de 172,000 habitants. Les tableaux de la Californie n'ont pas été reçus, mais en évaluant la population de cet État à 165,000 habitants, la population totale de l'Union peut être estimée à 29,263,488 habitants. L'augmentation absolue depuis 1840 est de 6,194,035 habitants. Le nombre des blancs est de 19,630,728; l'augmentation depuis dix ans a été de 38-28 pour cent. On compte 3,204,089 esclaves; augmentation relative, 28-81 pour cent. Gens de couleur libres: 428,661; augmentation relative depuis dix ans, 10-96 pour cent. En examinant les tables de recensement qui ont été publiées jusqu'à présent, on découvre que l'augmentation de la population blanche a été fort égale par périodes décennales.

LES OURS A LA LOUISIANE.—Nous lisons dans le *Vigilant* du 27 novembre: "Lundi dernier, M. Guillaume Hatkinson a été aperçu par un ours ayant fait son apparition sur l'habitation de Mme. veuve Mollère, invita quelques-unes de ses connaissances à aller lui faire la chasse. Celles-ci s'empêchèrent d'accepter l'invitation qui leur était faite, et MM. Ed. Gaudin Jr., Cazarez et Viléor Dugas s'armèrent à l'instant, et allèrent, en compagnie de M. Hatkinson, dans le bois dépendant de l'habitation où le passage de l'ours avait été constaté. Environ un quart d'heure après leur entrée dans ce bois, l'un des chasseurs, M. Ed. Gaudin, rencontra l'animal qui l'ours pourchassait, et lui ayant tiré deux coups de fusil, l'habitué. Cet ours était d'un gros nez respectable, et ne pesait pas moins de 335 livres.

"L'habitation de Mme. veuve Mollère a le privilège d'être fréquemment visitée par les quadrupèdes velus de l'espèce de celui dont nous mentionnons ici la fin. Il n'y a pas bien longtemps que M. Guillaume Hatkinson en a tué un autre moins gros que celui-ci. Il leur a tendu dans l'habitation plusieurs pièges, mais il n'est parvenu à en prendre aucun par ce moyen."

On lit dans le Chronicle: "Le 10 novembre a eu lieu, avec beaucoup de solennité, au bureau de la compagnie Cornhill, l'ouverture du nouveau télégraphe sous-marin qui met l'Angleterre en communication directe avec le continent. Voici les messages qui ont été expédiés pendant les expériences: De Paris à Londres: "M. Foy, directeur-général des télégraphes français, présente ses compliments à l'honorable F. Cadogan." Bientôt après a été reçu le message qui suit: "Tenus brumoux à Paris." Il a été transmis un autre message de Londres à Paris, c'est celui-ci: "Les étrangers visitent le London-Office; veuillez m'envoyer quelques mots." Il a été répondu: "Attendez." En peu de minutes est venue de Paris la réponse suivante: "Aujourd'hui, temps défavorable à la transmission entre Londres et Paris, atmosphère très humide. Nous allons essayer l'instrument à double aiguille qui est en communication directe entre Paris et Londres."

On eût pu dépenser plus d'esprit, mais eût-on mieux prouvé l'établissement de ce merveilleux moyen de communication entre les deux capitales du monde?

Adresse d'un Sergent de Ville.—La Liberté raconte un trait original d'un sergent de ville de Lille (Nord): "Nous avons rapporté dernièrement, dit ce journal, l'exploit d'Hercule Dalatre, qui voulut enlever le lit de camp et les portes du violon, comme son collègue Sanson enleva jadis les portes de Gaza. Hercule Dalatre, mis depuis en liberté, avait contre lui un nouveau mandat d'amener, mais il ignorait cette circonstance. Hier soir, son arrestation, qui n'était pas chose très facile à cause de la force musculaire du prévôt, a été accomplie avec beaucoup d'adresse par l'agent de police Quinzobelle.

Cet agent avait avisé deux paysans en contravention sur le Grand Place, au pied même de la colonne. Les deux contrevenants refusaient d'aller au poste donner leur nom; la discussion s'échauffait et provoquait un nombreux rassemblement. Tout à-coup, Quinzobelle aperçoit dans la foule le redoutable Dalatre. "Hercule! lui cria-t-il, donne-moi donc un coup de main pour conduire ces deux individus au poste."

"Aussitôt, Pathétique, fier du service qu'on lui demandait, saisit de sa main puissante ces deux récalcitrants et les fait marcher. Quinzobelle vient dans sa berbe d'offrir ainsi fait d'une pierre deux coups, n'eût qu'à suivre ses trois prisonniers qui s'en allaient au violon l'un peussau l'autre."

Rixe.—M. Newton J. Hudson a été tué la semaine dernière à Pitts Bluff dans une rixe avec M. Henry A. Washington. Ce dernier a réussi à s'évader.

—Le duc de Leuchtenberg, fils d'Auguste Beauharnais, est mort à St. Pétersbourg, le 5 novembre. A cette occasion, Louis-Napoléon et les membres du gouvernement ont pris le deuil.

Avis Divers.

HOTEL DE L'UNION. AUX OPELOUSAS.

LE soussigné ayant acheté l'habitation et l'appartement anciennement à F. Martel, et plus récemment à Jas. O. Melend, aux Opelousas, informe respectivement le public qu'il est maintenant préparé à recevoir les pensionnaires et des voyageurs qui encourageront cet établissement. La longue expérience du soussigné, dans cette branche d'affaires, ainsi que les soins et l'attention qu'il donnera à la conduite de sa maison, et ses prix modérés, lui font espérer, il le croit, une part du patronage public. Venez m'essayer.

CHRISTOPHER STEEL.
Opelousas, 11 Décembre 1852.—3m.

PRENEZ AVIS.

ALLEZ VOIR L'ÉTABLISSEMENT EN GROS ET EN DÉTAIL DE MYER & ALEXANDERS, A WASHINGTON, POUR FAIRE DE BONNES MARCHES! MYERS & ALEXANDERS reçoivent en ce moment, par chaque bateau, des Marchés du Nord, un grand assortiment de Marchandises de toutes descriptions telles que: — Marchandises Sèches, Bonnes Habillemens, Bottes, Souliers, Chaussures, Casquettes et de belles Robes pour Dames.

Aussi—Un grand assortiment de Bijouterie à la dernière mode, comprenant Montres en or et en argent, Diamants, des meilleurs manufacturiers d'Angleterre, Belles Chaines en or pour dames et messieurs, Lunettes en or, &c. Nous invitons respectueusement les dames et messieurs à venir nous visiter. Nous offrons à vendre nos marchandises en gros et en détail à un très petit profit.

Washington (Le), 16 Octobre 1852.

AVIS.

LE soussigné venant de recevoir sa commission d'Encanteur Public, pour cette Paroisse, offre ses services au public et à ses amis. Il profite de cette occasion pour offrir aux administrateurs de succession, qui l'emploieront comme Encanteur, de faire pour eux, et sans charges additionnelles, tous les tableaux nécessaires à leur reddition de compte.

ROBERT BENGUERE.
Opelousas, 7 Février 1852.—1a.

Henry L. Garland. Louis Lastrapes.

GARLAND & LASTRAPES, AVOCATS.

EXERCERONT leur profession dans les différentes Cours du 15me. District Judiciaire. Leur bureau est aux Opelousas. 23 Février 1852.—1a.

Aristide Renaud, Horloger.

Rue du Maine en face le bureau du Courrier.

AUX CHASSEURS.

A partir de cette date, je prévins le public en général, que je défends positivement de tirer ni de chasser dans mon clos, et que je suis décidé à poursuivre tous ceux que je trouverai en contravention à cet avis. HENRY L. GARLAND.
Opelousas, 20 Novembre 1852.—1m.

Avis au Public.

LES soussignés, marchands à Washington, désirant clore leurs affaires en cette ville, et dissoudre leur association, annoncent au public en général, qu'ils vendront leur grand assortiment de marchandises au prix coûtant, mais seulement pour du comptant. Tous ceux qui leur doivent sont requis de venir régler dans le plus bref délai. GOLDMAN & KAUFMAN.
Opelousas, 11 Déc. 1852.—1a.

COURTOIS & DIDIER, PATISSIERS ET CUISINIERS.

ANNONCE respectueusement au public qu'ils se sont établis aux Opelousas et qu'ils offrent leurs services comme Pâtisseries et Cuisiniers, au public de St. Landry. Ils entreprennent Repas de Noces, au complet, Banquets, ainsi que Gâteaux et Bonbons pour soirées. Ils sollicitent une part du patronage public. Opelousas, 11 Déc. 1852.—1a.

Au Rendez-vous!

LE soussigné autrefois agent de Mr. W. W. Thompson, de la Nouvelle-Orléans, informe ses amis et le public qu'il est maintenant son associé, et en conséquence il offre toutes ses marchandises à des prix très réduits. Les personnes qui désirent faire de bons marchés sont requises de venir visiter son établissement. Il offre à vendre ses marchandises à meilleur marché que tout autre magasin du pays. Sans charlatanisme. Les habillemens faits, et les marchandises sèches sont offerts presque au prix coûtant. C. A. GENIN.
Opelousas, 11 Déc. 1852.—2m.

E. GERARD & Co., Marchands Commissionnaires.

No. 46, RUE CARONDELLET, NOUVELLE-ORLEANS. 11 Déc. 1852.

AVIS.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment de belles Montres et Bijouteries, consistant en Montres, Lunettes, Des et Porte-Crayons en or et en argent; Épingles, Chaines, Bagues et Clés en or. Aussi—Un assortiment d'Argenterie. Une attention toute particulière sera accordée aux réparations de Pendules, Montres et Bijouteries. CHAS. N. EALER.
Opelousas, 27 Décembre 1851.—1a.

Avis Divers.

Pensionnat et Externat DE JEUNES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme. Renaud (née Traber.) AUX OPELOUSAS. CET établissement à proximité de la ville, (ancienne résidence de Mr. Labiche, offre un local vaste et salubre. Les élèves y seront constamment l'objet de la surveillance la plus assidue, et la directrice s'appliquera surtout à leur donner les principes d'une bonne et solide éducation, dont l'instruction religieuse formera la base. L'enseignement embrassera un cours progressif de Lecture, d'Écriture, l'étude de la langue française et surtout celle de la langue anglaise, la Géographie, la Sphère, l'Arithmétique, l'Histoire Sacrée, Ancienne et Moderne et tous les ouvrages à l'aiguille. Les prix sont fixés par trimestre, ainsi qu'il suit:

Instruction,	\$10 00
Musique,	18 00
Pension,	25 00

La rentrée des Classes a eu lieu le 25 Octobre. Opelousas, 13 Mars 1852.—1a.

MR. DEMPSTER, Professeur de Langue Anglaise.

INFORME respectueusement les parents et les tuteurs des enfants de St. Martinville, que le Lundi, 8 Novembre, ses classes seront transférées dans la maison récemment occupée par Mme. Fréchet, rue du Port, où il sera charné de recevoir ses anciens élèves. Un professeur de langue française étant attaché à l'établissement, le cours de cette langue recevra les mêmes soins, la même attention que celui de la langue anglaise. Considérant cependant l'importance toute particulière de la langue anglaise, dont la connaissance est aujourd'hui indispensable, M. Dempster a résolu de faire deux fois par jour le cours d'anglais, le matin et l'après-midi, et les Élèves, (excepté ceux apprenant exclusivement le français) seront tenus de parler Anglais, aussi bien pendant les récréations que pendant les classes. Les Élèves pourront être reçus pour une seule langue ou pour les deux.

Les Élèves qui viendront d'une grande distance pourront entrer en pension dans une excellente pension au lieu.

CONDITIONS: \$4 par mois. St. Martinville, 6 Novembre 1852.—1a.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

Dirigé par Melle. BERCIER. CETTE institution, à proximité de la ville, offre tous les avantages que l'on peut désirer pour une Maison d'Éducation. Les élèves y seront constamment l'objet de la surveillance la plus assidue. Melle. Bercier appliquera à faire germer et à développer chez ses élèves les qualités du cœur, aussi bien qu'à former et à cultiver les facultés de l'esprit. Elle est persuadée que tout enseignement, pour être fructueux et solide doit reposer sur des bases tout à la fois morales et religieuses. L'Anglais y sera enseigné par une dame attachée à l'établissement. L'enseignement comprend un cours progressif de Lecture, d'Écriture, l'étude des langues Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire et tous les genres d'ouvrages à l'aiguille.

Les prix sont fixés par trimestres: Instruction, \$ 9 00 Pension, 24 00 Musique, 18 00 Opelousas, 11 Déc. 1852.—3m.

PHARMACIE DE WASHINGTON.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera ce genre d'affaires dans le magasin occupé précédemment par le Dr. C. A. Herdley, situé près le magasin de MM. Thos. C. Anderson & Co. L'emploi d'un pharmacien expérimenté, lequel s'occupe principalement de remplir les prescriptions ainsi que tout ce qui a rapport à la Pharmacie. Le soussigné remplira avec le plus grand soin les ordres qui lui seront adressés par les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S. D. ALLIS.
Washington, 4 Août 1852.—6m.

Carrossier & Forgeron

LE soussigné informe le public en général, qu'il est maintenant prêt à exécuter, sur ordres, dans le plus bref délai et à des conditions raisonnables, des VOITURES, BUGIES, &c. Il répare aussi les voitures, comme par le passé. Le soussigné est aussi prêt à exécuter tous ordres concernant le métier de forgeron, &c. Il sollicite respectueusement une part du patronage public. JOSEPH GIBBS.
Opelousas, 2 Février 1852.—1an.

T. B. COOMBER, Peintre,

ANNONCE respectueusement aux habitants de St. Landry et des Paroisses environnantes qu'il vient de s'établir d'une manière permanente aux Opelousas, où il est prêt à recevoir tous ordres pour venir et orner les vieux meubles de toutes descriptions; vieux plateaux remis à neuf; collage de papier, devant de cheminées peints en fleurs; éventails pour salles à manger, &c. &c. Pour ordres ou d'autres particularités, s'adresser aux éditeurs du Courrier des Opelousas. Opelousas, 21 Février 1852.—1a.

ARRENTAGE.

JOHN McDONALD se rendra promptement à tous ordres qui lui seront transmis pour arrentage qui lui sera demandé. Son bureau est chez Mr. Chs. N. Ealer, rue du Maine, aux Opelousas. Opelousas, 8 Mai 1852.—1a.

Avis Judiciaires.

Vente par le Sheriff.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Marie A. Bourdreaux & Co. Cour de District. St. Landry. No. 5581. vs. George Miller. EN vertu d'un writ de fi. fa., lancé dans l'affaire ci-dessus, par la Cour de District, dans et pour la paroisse St. Landry, et à moi adressé, il sera exposé en vente publique, à la Maison de Cour de cette paroisse, le Samedi, 1er. jour de Janvier, A. D., 1853, payable à terme de crédit, étant la douzième et dernière criée; l'acquéreur fournissant son obligation, avec cautionnement, tous les droits, titres et prétentions de George Miller, dans et à la propriété suivante, saisie pour satisfaire le dit writ, savoir:

Un certain NÈGRE, nommé Jacques, âgé d'environ cinquante-un ans. HARRISON ROGERS, Sheriff. Bureau du Sheriff, St. Landry, le 11 Décembre 1852.

SOURCES DE BELL-CHENEY, A VENDRE EN VENTE PUBLIQUE.

Il sera offert en vente publique, par James Akonhead, administrateur de la succession de Gilbert Sloan, décédé, on par un encanteur d'encantement, dans et pour la paroisse St. Landry, le 1er. jour de Janvier 1853, à la Maison de Cour des Opelousas, les Sources de Bell Cheney, en vertu d'un consentement écrit entre Edmund H. Martin et feu Gilbert Sloan, et en vertu d'un ordre de la Cour de District.

Cette propriété est située à 36 milles au Nord des Opelousas, et à la même distance Sud d'Alexandrie, dans la Pinière, et en outre les Sources minérales et les bains, elles consistent en cent soixante acres de terre. Ce terrain se trouve sur la ligne de la Nouvelle-Orléans, et se trouve à 10 milles, lorsque ce chemin s'étendrait jusqu'au Texas. Les sources ont reçu une patronage libéral, depuis qu'elles sont devenues la propriété des présents propriétaires, et les qualités des eaux sont appréciées de plus en plus chaque année. Cette propriété, achetée par une compagnie d'habitants, offrirait une retraite des plus saines et des plus agréables; pendant l'été pour leurs familles et pour celui qui tiendrait l'Hôtel.

Toutes les personnes désireuses d'acheter, sont invitées à visiter les lieux avant le jour de la vente. La propriété sera vendue à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en paiements égaux et annuels, avec huit pour cent d'intérêt à l'expiration d'une année, sur le montant non payé à cette époque. Les acquéreurs fourniront leurs billets avec bonnes sécurités et la propriété restant spécialement hypothéquée jusqu'au paiement final du principal et des intérêts. L'acte de vente sera passé pardevant H. L. Garland, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. H. MARTIN, JAMES AKONHEAD, Administrateur de la succession de Gilbert Sloan. Opelousas, 13 Novembre 1852.

ELECTION.

ATTENDU que Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'État de la Louisiane, a lancé sa Proclamation, en date du 22 Novembre 1852, ordonnant qu'une élection ait lieu dans les divers districts d'élection de cette Paroisse, le quatrième lundi de Décembre prochain, 1852, à savoir: le 27 du même mois, dans le but de prendre le vote du peuple pour le choix d'un Gouverneur, d'un Lieutenant-gouverneur, d'un Secrétaire d'État, d'un Avocat général, d'un Trésorier d'État, d'un Surintendant de l'Éducation publique, et des Membres de l'Assemblée Générale.

En conséquence, qu'il soit connu que je, Harrison Rogers, Sheriff de la Paroisse St. Landry, conformément à la loi et à ladite proclamation, donne par le présent avis aux Commissaires d'élection de la Paroisse St. Landry, que ladite élection aura lieu dans ladite Paroisse, le Lundi 27me jour de Décembre 1852, entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi, aux différents districts, du Jury de Police suivant, savoir:

- 1er. District.—À la Maison de Cour, dans la ville des Opelousas.
- 2me. District.—À la demeure de Francis Taineur dans la ville de Washington.
- 3me. District.—À la demeure de Michel Emouet à la Prairie Gros Chevreuil.
- 4me. District.—À l'ancienne demeure d'Edmond Estilette, au Grand Cotéan.
- 5me. District.—À la Maison d'École d'enbas, à Bellevue.
- 6me. District.—À la demeure de Carrol & Keogh à Piquemine Brulé.—Et à la demeure d'Eugene Vallette, à la Queue Fortine.
- 7me. District.—À la demeure de Joseph E. D'angle, au hameau de Piquemine.—Et à la demeure d'Alexandre D'angle, père, sur le Bayou des Cannes, au Pointe aux Loups.
- 8me. District.—À la demeure de Ulyse Gaberet, au Bayou Mallet, et à la demeure de John H. McGon, au Faquetiaque.
- 9me. District.—À la demeure de William Reed, à la Ville Platte, et à la demeure de Alexandre Rouquet, sur le Bayou Chastaigner.
- 10me. District.—Au magasin de James Akenhead au Bayou Chicot.
- 11me. District.—À la demeure de Philippe Stenger, à la Vieille Grande Prairie.
- 12me. District.—À la demeure de Thomas McRory, au Bayou Bouff, et à la demeure de William Irwin, à Mourville.
- 13me. District.—À la demeure de — Barrroughs, sur l'Atchafalaya.
- 14me. District.—Sur l'habitation de James M. Moore, sur le Bayou Waxé.
- 15me. District.—À la demeure de Thomas Stapleton, sur le Bayou Rouge.
- 16me. District.—À la demeure de Joseph Landerneau, à la Prairie Mamouth.
- 17me. District.—À la demeure de François Dupré fils, à la Prairie Plaisance.
- 18me. District.—À la demeure de John Wright, à Mermont.
- 19me. District.—À la demeure de Symphonien Méche, à Concé Croche.

Les commissaires d'élection de la Paroisse St. Landry, surveilleront la dite élection sans autre avis qu'ils seront leurs retours conformément à la loi. Les commissaires des dix districts d'élection qui n'auront pas de lettres pour tenir la dite élection ne pourront déférer.

HARRISON ROGERS, Sheriff. Bureau du Sheriff, St. Landry, le 20 Novembre 1852.

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le Sheriff.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Joel M. Bell, tuteur &c. Cour de District. St. Landry. No. 4261. vs. Thomas A. Cook. EN vertu d'un writ de plu. fi. fa., lancé dans le procès ci-dessus intitulé, par la Cour de District, dans et pour la paroisse St. Landry, et à moi adressé, il sera exposé en vente publique, pour du comptant, à la Maison de Cour de cette paroisse, le Samedi, 1er. jour de Janvier 1853, commençant à onze heures du matin, et de jour en jour, s'il est nécessaire, tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Thomas A. Cook, dans et à la propriété suivante, saisie pour satisfaire le dit writ, savoir:

Un carré, dans la ville des Opelousas, contenant quatre lots, borné à l'Est par West ou Front street, au Nord par Vine street, au Sud par South street, et à l'Ouest par Bayou Tesson. H. ROGERS, Sheriff. Bureau du Sheriff, St. Landry, le 27 Novembre 1852.

VENTE PUBLIQUE.

EN vertu d'un ordre de la Cour de District, dans et pour la paroisse de St. Landry, devant un notaire public, le Lundi, 3 Janvier 1853, au plus haut et dernier enchérisseur, les propriétés suivantes, abandonnées par Geo. N. Rogers, à ses créanciers.

No. 1.—Un morceau de Terre, situé dans la Prairie Bellevue, contenant 800 arpens, avec la sucrerie, la Maison de Maître, et généralement toutes les autres améliorations qui s'y trouvent. La dite terre est bornée au Nord par les terres de Vve. Pierre Thibodeau, à l'Est par les terres appartenant aux habitants de Bellevue, au Sud par la terre de Benj. R. Rogers, et à l'Ouest par le Domaine Public.

- Un Nègre, nommé Baeche, âgé de 50 ans.
- Washington, négre, âgé de 30 ans.
- Nathaniel, négre, âgé de 25 ans.
- Elijah, négre, âgé de 25 ans.
- Prosdy, négre, âgé de 23 ans.
- Jerry, négre, âgé de 23 ans, charpentier.
- Louis, négre, âgé de 20 ans.
- William, négre, âgé de 35 ans.
- Henry, négre, âgé de 35 ans.
- Jim, négre, âgé de 15 ans.
- Harriet, négresse, âgée de 14 ans.
- Henderson, négre, âgé de 10 ans.
- Anderson, négre, âgé de 13 ans.
- Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an.
- Eveline, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bub, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Quatre paires de bœufs, à peu près quinze têtes de bêtes douces, une marque figurant un R, douze mules, trois chevaux hongres, trois juments américaines, trois potlains américains de race, quelques cochons, quatre charrettes à bœufs, une charrette à cheval, un wagon pour quatre chevaux, et autres, instruments aratoires, meubles meublants.

CONDITIONS.—On vendra pour du comptant telle partie des propriétés qu'il faudra pour payer le montant dû aux créanciers hypothécaires, la balance sera vendue à un et deux ans de crédit, les acquéreurs fournissant bonne et valable caution, à la satisfaction du syndic. La terre et les esclaves demeurant hypothéqués jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et des intérêts, à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

C. L. SWAYZE, Syndic. Opelousas, 27 Novembre 1852.

VENTE PUBLIQUE.

Succession d'Elie Lucas Fontenot, décédé.

IL sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la dernière résidence du défunt, dans la Prairie de la Ville Platte, en cette Paroisse, le Samedi 18 Décembre prochain, 1852, par Achille Dupré Encanteur public, les propriétés ci-dessous désignées, appartenant à la succession dudit feu Elie Lucas Fontenot, décédé, dernièrement de la Paroisse St. Landry, savoir:

Un certain Lot ou partie de terre boisée, situé dans la Prairie de la Ville Platte, en cette Paroisse, contenant quatrevingts acres de superficie, plus ou moins, borné à l'Est par Cyprien Fontenot, et à Joseph Lafleur, et au Nord, Ouest et Sud par le Domaine public.

UN CERTAIN LOT OU PARTIE DE Terre de Prairie,

situé dans la Prairie de la Ville Platte, en cette Paroisse, étant la dernière résidence dudit défunt, ayant quatrevingts acres de superficie, plus ou moins, borné au Nord par la Veuve Cyprien Fontenot, au Sud et à l'Est par le domaine public, et à l'Ouest par Lastic G. Guillevin, &c. &c.

- Un négre nommé Fleming, âgé de 18 ans.
- Une négresse nommée Aimée, âgée de 22 ans, avec ses deux enfants, savoir: Adeline, âgée de 6 ans et Louisa, âgée de 2 ans.
- Un négre nommé Old Fleming, âgé de 45 ans.
- Un négre nommé Joe, âgé de 40 ans.
- Un négre nommé James, âgé de 25 ans.
- Un négre nommé Onézime, âgé de 16 ans.
- Une mulâtresse nommée Manette, âgée de 40 ans, avec ses deux enfants, savoir: Alcide, âgé de 7 ans, Sydalise, âgée de 5 ans, et un enfant à la mamelle.
- Un mulâtre nommé Cadet, âgé de 10 ans.
- Une mulâtresse nommée Hortense, âgée de 12 ans.
- Une négresse nommée Marianne, âgée de 50 ans.

Neuf charrires, 1 charrette à cheval, 2 Charrettes à bœufs, 1 Calèche, 1 Moulin à mait, 1 lot d'ustensils de cuisine, 1 moulin en or, 2 fusils doubles, meubles meublants, 4 paires de bœufs de tire, chevaux, juments, étalons, ontiles aratoires, &c. &c. Les conditions seront annoncées le jour de la vente. A. DUPRE, Encanteur. Opelousas 18 Novembre 1852.

Avis Divers.

Esclave en Prison.

Il a été conduit à la Prison de la Paroisse St. Landry, le 7 Novembre courant, un négre disant se nommer HENRY, et appartenant à un certain John H. Harris, demeurant sur le Bayou Salé, dans la Paroisse Sainte Marie, d'où il est parti vers le 20 d'Octobre dernier. Henry est âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds, 6 pouces, couleur cuivrée, ne parlant qu'anglais. Le propriétaire est prié de venir prouver sa propriété, payer les frais et l'emmenner, autrement il en sera disposé selon la loi. CHS. THOMPSON, Greffier. Opelousas, 20 Novembre 1852.

AVIS.

LE soussigné étant devenu l'agent pour la Balangoire de Dégagement patentée de Pyron, est maintenant prêt à en fournir, ayant été nommé seul agent pour les faire et les vendre, pour la paroisse St. Landry. Cette balangoire peut être adaptée soit à une voiture, buggy, &c. étant très simple et peut sujette à réparations. Un modèle peut être vu à l'atelier du soussigné. JOSEPH GIBBS. Opelousas, 3 Janvier 1852.—1a.

MAGASIN DE MODES.

Mme. PIGEON, de retour de la Nlle.-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres. Rubans, Broderie, Lingerie, &c. et en général tout ce que peut composer un magasin de nouveautés. Elle espère que le public lui continuera le patronage dont elle a été favorisée jusqu'à présent. Opelousas, 11 Décembre 1852.—3f.

MARCHANDISES FRAICHES.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment complet de marchandises de saison et de mode, vêtements confectionnés, chapelans, casquettes, bottes et souliers, à vendre à bas prix pour du comptant. Aussi, constamment en mains un assortiment de GROCERIE, viandes, eaux de vie, &c. &c. CHS. A. GENTIN, Agent de W. W. Thompson, N.O. Opelousas 25 Septembre 1852.—3m.

T. M. WATKINS, scellier.

ANNONCE respectueusement aux habitants de St. Landry, qu'il vient d'ouvrir de nouveau, à l'encourageur du Maine et Carrière, dans la ville de Washington, une belle et élégante BOUTIQUE de SELLERIE, où il aura constamment en mains tous articles concernant son métier. Il défie la concurrence pour son ouvrage. Tous ordres seront promptement remplis. Ses prix sont modérés, pour du comptant ou à des pratiques punctuelles, à un court crédit. Washington, 10 Juillet 1852.—1a.

CAFE ST. LANDRY.

ENCOIGNEUR MAINE ET LANDRY. LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que sa boutique est maintenant pourvue des meilleures liqueurs que peut fournir le marché de la Nouvelle-Orléans. Son café possède aussi un excellent BILLARD, auquel il appelle l'attention des amateurs de ce